

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 91 (1964)
Heft: 5-6

Artikel: Vaudoisismes savoureux
Autor: Nicollier, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233588>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vaudoisismes savoureux

par Jean Nicollier.

Les remarques par nous consacrées à certains termes locaux chers aux gens du lac, nous ont valu un courrier approuveur. (Voir « Conteur romand » octobre-novembre 1963.)

En effet, les Vaudois se sont ingénierés à se forger un langage expressif à mi-chemin entre le patois et la langue écrite, donc épurée. C'est un idiome « entre cuir et chair » pourrait-on dire. Il a diverti le chansonnier Jean Villard-Gilles qui, dans « Chansons que tout cela¹ », se demande comment diable « pense donc » a pu se transformer en « pense-te-voir » ?

Ces énigmes-là se multiplient. Ainsi, pourquoi, dans l'Est lémanique, le bavard et le mouchard sont-ils dénommés des « Mène-Mours »; si leur langue est déliée, cela est dû, qui sait, à la dégustation de « meillerin », de raisin de vieille vigne dont on tire un vin assez violent ?

Dans mon district veveysan, la « Pernette » n'est pas seulement la coccinelle ou bête à bon Dieu, mais désigna longtemps un « pan », une tranche de lard. Le vin acide, généralement, dans le canton, qualifié de « penatzet » devint, en la cité-mère de la « Fête des vignerons », de la « pitiette » qui s'appliqua aussi, le hasard seul sait pourquoi, à un « courrier à cheval ».

Un gaillard carré d'épaules et batailleur, c'est un « malabar », prôné par les auteurs de romans policiers. Sur les

rives encaissées de la Veveyse, le « malabar » se satisfit longtemps du surnom plus pacifique de « malebagre ».

— Tu n'es qu'un sale petit « malebagre », m'avait déclaré la concierge du collège de Vevey — une sainte femme pourtant ! — un jour que j'avais rossé, comme plâtre, un « nianiou » — un lourdaud — de mes condisciples dont les ricanements m'avaient fait sortir de mes gonds. Ce fut criminel de ma part, ma victime étant de faible santé, donc constraint de se « potringuer », autrement dit de se bourrer de médicaments. La « gargouette » (la gorge) avait chez cet infortuné, la tendance à s'enflammer pour un rien. Ce qui ne l'a pas empêché, aujourd'hui encore, bien chargé d'ans, de se porter comme un charme. Et de me l'avoir, avec avantage, fait savoir, l'an

passé, alors que le redoutable « malebagre » que je fus... gisait sur un lit d'hôpital. A peu de frais, le potringueur d'autrefois se vengeait de son bourreau !

Depuis lors, nous nous sommes réconciliés, avec bien des arguments à l'appui. Nourrir de vieilles rancunes, il n'y a pas plus « bedan », il n'y a rien de plus bête. Les « bregautzes » (brouilles durables), il faut laisser cela au sexe dit faible. Prolonger les vieilles querelles, c'est montrer qu'on est « cottu », un entêté, quoi ! Faut laisser la pratique de la haine inextinguible à la « bourtia ». Ce mot surnomme la canaille. Par dérivation, il baptise encore la boue : patauger en pleine « bourtia ».

Ces Vaudois « réservés » n'ont pas leur pareil, lorsqu'ils s'agit de colorer un brin le langage de tous les jours. Ils prennent plaisir à ces jeux de lèse-majesté dont le langage soigné doit prendre son parti. Mieux valent ces licences et ces entorses que de passer sa journée à « cresener » ; lisez à grogner, à murmurer.

Et même la toponymie a son coloris. La région déjà rustique dite « En Clies », au nord de Vevey, désigne un lieu où les haies et clôtures naturelles ne sont pas rares. La Veyre perpétue le souvenir d'un propriétaire de l'âge romain : *Varius*. Le beau château de la fin du XVII^e siècle, *Hauteville*, tire son nom du latin *alta villa* — la ferme surélevée. En effet, cette superbe maison s'élève sur une sorte de butte que desservent des allées inclinées.

Ah ! trésor du vieux langage : quel voyage de découvertes vous nous proposez !

¹ Editions « Rencontre », Lausanne, 1963.



A nos collaborateurs...

La rédaction prie instamment les dévoués secrétaires des « cantonales » et des « amicales » de nous adresser jusqu'au 30 ou 31 mai de chaque mois, au plus tard, de brefs comptes rendus de leur activité ainsi que des festivités qui ont lieu dans leur giron. Il faut absolument que notre « Conteure » soit le reflet vivant de notre mouvement.

Adresse : Rédaction du « Conteure romand », R. Molles, 6, chemin de la Fontanettaz, La Rosiaz-Lausanne. Tél. 28 15 52.

P.-S. S'ils peuvent obtenir un cliché illustrant une de leurs fêtes et paru dans un de leurs journaux régionaux, qu'ils s'empressent de nous l'envoyer.

Merci d'avance !

La Rédaction.